

CONCOURS D'ATTACHE DES SYSTÈMES D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION

**GUIDE MÉTHODOLOGIQUE POUR L'ÉLABORATION DU
DOSSIER DE RECONNAISSANCE DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE PROFESSIONNELLE
(RAEP)**

(ce guide se décline au masculin et au féminin)

La loi du 2 février 2007, relative à la modernisation de la fonction publique a ouvert la possibilité d'une reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle (RAEP) dans les concours de la fonction publique. Ce type d'épreuve substitue aux exercices académiques traditionnels des modalités nouvelles qui permettent aux candidats de valoriser l'expérience professionnelle acquise dans l'exercice de leurs fonctions au sein d'une administration de l'État, d'un service déconcentré, d'un établissement public, d'une collectivité territoriale, dans la fonction publique hospitalière, dans une organisation internationale gouvernementale ou dans le secteur privé ou associatif.

L'arrêté en date du 29 janvier 2016 modifié fixant les règles générales d'organisation, la nature et le programme des épreuves des concours externe et interne d'attaché des systèmes d'information et de communication introduit le dispositif de la RAEP au niveau des épreuves d'admission du concours **interne**.

* * *

L'épreuve d'admission consiste en un entretien avec le jury qui permet d'apprécier les aptitudes, les motivations du candidat, ainsi qu'à reconnaître les acquis de son expérience professionnelle.

Pour conduire cet entretien, qui a pour point de départ un exposé du candidat sur son expérience professionnelle, le jury dispose du présent dossier, constitué par le candidat en vue de la présentation des acquis de son expérience professionnelle. La durée totale de l'épreuve est fixée à 30 mn (dont 10 mn au plus d'exposé), coefficient 4.

La constitution par chaque candidat d'un dossier de RAEP, selon le modèle disponible sur le site : www.diplomatie.gouv.fr, rubrique « emplois, concours », catégorie A, doit permettre au jury d'identifier, lors de l'entretien, la nature précise de l'activité professionnelle passée du candidat et les compétences qu'il a développées à ce titre.

Le dossier devra comporter des informations suffisamment précises pour permettre aux membres de jury d'examiner l'adéquation entre les réalisations professionnelles du candidat et les fonctions susceptibles d'être exercées par un attaché des systèmes d'information et de communication. Les réponses doivent néanmoins être concises et respecter le nombre de pages maximum indiqué le cas échéant.

Ce guide méthodologique constitue une aide à la constitution du dossier de RAEP.

GUIDE MÉTHODOLOGIQUE pour la constitution du dossier de RAEP

Le dossier de RAEP vise à permettre d'apprécier l'aptitude du candidat à exercer les fonctions auxquelles il postule.

Les acquis de l'expérience professionnelle d'un candidat doivent être entendus comme l'ensemble des connaissances, compétences et aptitudes professionnelles qu'il a acquises au cours de sa carrière ou dans le cadre d'activités extra-professionnelles.

Le dossier de RAEP est établi par tous les candidats admissibles.

Le dossier de RAEP n'entraîne pas une Validation des acquis de l'expérience (VAE).

Au cours d'un échange avec le jury, vous serez invité à présenter et à valoriser les compétences que vous avez acquises au cours de votre parcours professionnel et personnel. **Point de départ de cette épreuve, le dossier de RAEP vous permet d'orienter et de structurer votre réflexion, non seulement sur les compétences que vous détenez mais aussi sur celles que nécessitent les fonctions sur lesquelles vous projetez.**

Ce guide méthodologique vous permettra de vous familiariser avec le dossier de RAEP et, plus largement, avec la logique de cette épreuve.

Nous vous conseillons donc vivement de compléter le dossier de RAEP à l'aide de ce guide.

Afin de permettre une meilleure lisibilité de votre dossier RAEP par les membres du jury, le dossier doit être **obligatoirement dactylographié** puis imprimé.

Votre dossier de RAEP doit être adressé au bureau des concours et examens professionnels par courriel. Tout dossier qui ne correspondrait pas au modèle disponible en ligne sur Diplonet ou France diplomatie, sera signalé aux membres de jury. Par ailleurs, tout document non demandé, tel que lettre de recommandation, FANEV, attestation de stage, fourni par le candidat, sera retiré du dossier de RAEP avant consultation par les membres de jury.

PAGE DE GARDE DU DOSSIER (1ère page)

N° inscription : il s'agit du numéro du dossier qui vous a été attribué lors de votre inscription et qui se trouve sur l'accusé de réception.

EXPERIENCE PROFESSIONNELLE (partie IV du dossier)

(3 maximum)

1- Employeur

Détaillez ici l'employeur pendant la période considérée (personnalité juridique : administration, établissement public, entreprise, organisme associatif....).

2- Dates d'emploi

Indiquez aussi précisément que possible la période pendant laquelle vous avez occupé ces fonctions.

3 – Nature des activités

Détaillez en quelques lignes la fonction occupée. Soyez bref ; ce n'est pas la fonction qui est appréciée mais les compétences que vous avez acquises pendant que vous l'avez exercée.

4- Compétences acquises ou développées

Déclinez les compétences que vous avez acquises ou développées lors de cette expérience professionnelle.

Il s'agit pour vous d'un exercice de synthèse et de réflexion, aussi libre que possible ; vous trouverez ci-dessous quelques exemples pour vous aider dans votre travail. Ils ne sont pas exhaustifs ; il vous appartient de démontrer, par les situations choisies, en quoi les compétences que vous détenez correspondent aux fonctions sur lesquelles vous vous projetez.

Quelques exemples de compétences que vous pouvez avoir acquises ou développées au cours de votre expérience professionnelle :

1) **Savoir-être**

- Capacité à mobiliser l'équipe ;
- Capacité d'écoute et de conseil ; disponibilité pour les collaborateurs et attention portée à l'équilibre vie privée/vie professionnelle ;
- Esprit de synthèse, sens de l'analyse ;
- Exemplarité (éthique, impartialité, rigueur...) ;
- Capacité d'initiative ;
- Réactivité aux demandes (des autorités politiques, des postes à l'étranger, de l'administration centrale ...), hiérarchisation et priorisation des demandes ;
- Faire preuve de maîtrise de soi, contrôler ses émotions en situation de pression (gestion du stress)
- Capacités d'adaptation et d'innovation ;
- Implication personnelle dans la gestion de l'équipe, des méthodes et charges de travail ;
- Etc...

2) **Savoir-faire**

- Capacité à identifier et à hiérarchiser les priorités ;
- Gérer une situation de crise ou d'urgence ;
- Analyser un contexte, une problématique, anticiper un risque, une évolution ;
- Constituer, mobiliser et travailler en réseau ;
- Savoir dialoguer et animer la concertation et le dialogue social ;
- Expressions écrite (capacités rédactionnelles) et orale (capacité à communiquer, à s'exprimer en public, à représenter) ;
- Mobiliser autour d'un projet et impulser une dynamique ;
- Savoir valoriser les compétences des collaborateurs ;
- Savoir organiser le travail en équipe ;
- Capacité à déléguer aux collaborateurs et à les associer aux prises de décision ;
- Capacité à faire circuler l'information ;
- Savoir gérer un conflit interpersonnel ;
- Traduire de manière opérationnelle les plans d'action et les moyens ;
- Capacité de réorientation de l'action et de prendre des actions correctrices dans tous les domaines en faisant preuve de pragmatisme ;
- Etc...

3) **Questions techniques et connaissances**

- Systèmes d'Exploitation (Windows, Linux, IOS, Android, ...) ;

- *Systèmes Applicatifs (Conception et/ou administration : langage C, Apache/Tomcat, PHP, framework Acube, framework Hornet, développements firefox, eole V2, outils décisionnels ...)* ;
- *Bases de données (SQL server, ORACLE, MySql, SGBDR, outil GED, ...)* ;
- *Annuaire et Messagerie (Microsoft Exchange, Kerio, Active Directory, ...)* ;
- *Réseaux et Systèmes de Communication (Téléphonie, autocom, TOIP, protocoles de routage, technologies WAN LAN satellites, mise en œuvre et/ou administration de routeurs, infrastructure de câblage, ...)* ;
- *Sécurité des Systèmes d'Information (Sécurité des réseaux, PKI, pare-feu, procédures de sécurité IT, normes et techniques d'audit, ...)* ;
- *Administration - Exploitation - Supervision - Support utilisateurs (Serveurs, stations, technologies de virtualisation, sauvegarde, SAN, logistique et gestion de parc, support de niveau 1, 2 ou 3, ...)* ;
- *Expertise technique transverse (Architecture, urbanisation, management de données, droits et réglementation IT, ...)* ;
- *Conduite de Projet (Lotissement de projet, analyse et gestion des risques, planification, méthodologie de tests, définition et suivi budgétaire, reporting, ingénierie de conduite du changement, ...)* ;
- *Activités supports ou transverses (Qualité, modélisation de processus, gestion économique et financière appliquée au SI, animation de réseau, formation aux applications et à l'infrastructure matérielle ou logicielle, ...)* ;
- *Gestion budgétaire et administrative (Définition d'un budget et suivi de son exécution, gestion des déplacements dans la zone de compétence, gestion administrative des agents placés sous l'autorité de l'ASIC, coordination avec les autres services, ...)* ;
- *Etc...*

Exemple concret :

NATURE DES ACTIVITÉS (principales missions, responsabilités confiées, réalisations, ...)	COMPÉTENCES ACQUISES OU DÉVELOPPÉES
<p>Responsable de secteur à l'administration centrale au sein du bureau ... à XXX :</p> <p>Sous l'autorité du chef de bureau, j'étais chargé de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • assurer l'installation et le maintien en condition opérationnelle des systèmes d'exploitation, des applications et des équipements d'infrastructure associés ; • proposer les évolutions du système d'information dans le cadre de la stratégie déterminée par le responsable du management de la DNUM ; • installer, mettre en production, administrer et exploiter les moyens informatiques d'un ou plusieurs sites informatiques. <p>Mes fonctions incluaient l'animation et la gestion d'une équipe informatique composée de 5 agents.</p>	<p>Connaissances :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Windows et Active Directory - SQL - Normes réseaux et standard de sécurité - EOLE et périphériques - Ministère et ses réseaux <p>Savoir-être :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Aptitude à l'écoute - Avoir l'esprit d'équipe - Etre rigoureux - Faire preuve de disponibilité <p>Savoir-faire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Animer une équipe - Communiquer - Faire preuve de méthode et d'organisation - Diagnostiquer - Etre autonome

RAPPORT D'ANALYSE D'UNE REALISATION PROFESSIONNELLE (partie VII du dossier)

Décrivez précisément une mission ou réalisation que vous avez menée à bien dans le cadre d'une de vos affectations ou activités extra-professionnelles, en y soulignant ses enjeux, le rôle qui vous a été confié (initiative, pilote, contributeur), la méthode que vous avez choisie pour la conduire, en expliquant le/les résultats obtenu(s) et ce que vous retirez de cette expérience (échec ou réussite). Vous conclurez en explicitant précisément votre projet professionnel et vos motivations pour intégrer le corps des attachés des systèmes d'information et de communication.

1 – Intitulé de la réalisation professionnelle

Décrivez une réalisation professionnelle qui a marqué votre parcours et que vous souhaitez valoriser dans le cadre de ce recrutement.

2- Analyse

Développez les éléments susceptibles d'éclairer les membres de jury sur :

- le contexte ;
- l'élaboration (travail en équipe, difficultés rencontrées, solutions dégagées...) ;
- le résultat atteint et l'appréciation que vous portez sur ce résultat (positif ou en négatif) : les membres de jury ne feront pas grief de l'évocation d'un « échec », dès lors que votre investissement dans le projet ou la réalisation concernés témoigne d'une démarche professionnelle active de votre part et que vous en avez tiré les enseignements pour la suite de votre carrière.

PIECES A JOINDRE AU DOSSIER (partie VIII du dossier)

1- Curriculum vitae

Pour la bonne lisibilité de votre dossier, nous vous conseillons de présenter un CV de nature chronologique. Les éléments de nature plus « qualitative » (compétences clés, fil conducteur de carrière, etc...) sont à porter dans les autres parties de votre dossier de RAEP. Ce CV doit retracer :

- 1- vos activités professionnelles ;
- 2- les formations que vous avez suivies (universitaires, professionnelles,...) ;
- 3- toute activité extra-professionnelle que vous jugez utile de mentionner, en appui de votre dossier.

2- Fiche de poste

Il s'agit de la fiche de votre poste actuel (normalement au format PREVOIRH, sauf pour les candidats extérieurs).

DECLARATION SUR L'HONNEUR (partie IX du dossier)

Fiche qui atteste de la conformité du dossier à remettre au bureau des concours et examens professionnels.